



Kit communication Collecte des textiles.

De nombreuses associations du territoire collectent les vêtements, n'hésitez pas à faire un don !

Afin de compléter ces dispositifs et de vous permettre de trier vos textiles facilement, un conteneur spécifique a été installé à la déchèterie intercommunale des Rocailles.

Qu'est-ce que je peux donner ?

Dans des sacs fermés (maxi 50 litres) dans lesquels il y a :

- ☑ Des vêtements en bon état, **propre et sec**.
- ☑ Des chaussures liées par paires
- ☑ Du linge de maison
- ☑ De la petite maroquinerie

Attention : les textiles ayant servi pour des travaux ménagers ou de bricolage, ainsi que le linge mouillé ne sont pas acceptés.

Que deviennent les textiles collectés ?

90% des textiles sont valorisés :

- ☑ Dans les 68 boutiques Ding Fring (http://lerelais.org/aussi.php?page=ding_fring)
- ☑ Dans les Relais africains (http://lerelais.org/aussi.php?page=developpement_en_afrique)
- ☑ Dans les ateliers de coupe de chiffons d'essuyage.
- ☑ Pour la fabrication de l'isolant Métisse (<http://isolantmetisse.com>)
- ☑

Quelques chiffres

Aujourd'hui, le niveau de collecte en France est de l'ordre de 1,8 kg par habitant et par an. Ce chiffre représente qu'un sixième du tonnage global des textiles jetés avec les ordures ménagères (11kg/hab/an).

Grâce à la mise en place d'un point d'apport volontaire du Relais, la collecte passe à 2kg par habitant sur la première année. A terme, le niveau de collecte peut s'élever à 7,5kg par habitant et par an.

Notre partenaire

Le Relais : www.lerelais.org